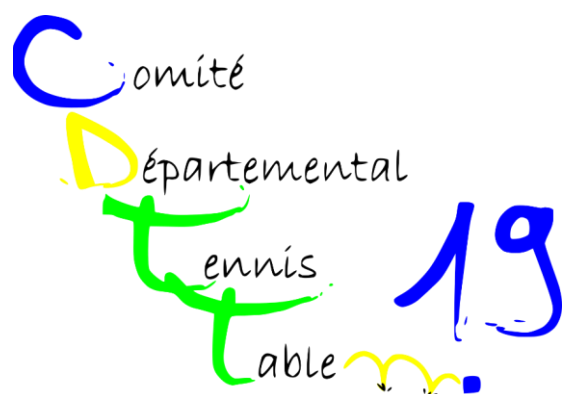




REGLEMENT DE LA COUPE DE LA CORREZE

Version	Date	Objet de la modification
1.0	30/08/2023	Version initiale refonte du règlement
2.0	14/04/2024	Modification
3.0	16/08/2025	Modification

Le présent règlement présente la Coupe de la Corrèze et les modalités de participation à celle-ci.

1. GENERALITES

La Coupe de la Corrèze est une compétition par équipe organisée par le Comité Départemental de Tennis de Table de la Corrèze et homologuée avec un coefficient de 0.50 pour les joueurs des clubs corréziens.

La compétition est composée de 3 trophées :

- Christian COURTOIS
- Bruno SAUFFIER
- Patrick BLAVIGNAT

dont les conditions d'inscription sont définies ci-après.

2. CONDITIONS D'INSCRIPTION

2.1 Joueurs

2.1.1 Catégorie

Seuls peuvent participer à cette compétition, les joueurs et joueuses licenciés en compétition de catégories Benjamin à Vétéran.

2.1.2 Classement

La compétition concerne les joueurs de tous niveaux.

Les points de classement pris en compte sont ceux notés sur la licence en début de phase 1.

2.2 Trophées

2.2.1 Trophée Christian COURTOIS

Une équipe est constituée de 2 à 3 joueurs pouvant appartenir à 2 clubs différents. Si l'équipe est constituée de 3 joueurs, seulement deux joueurs effectuent la rencontre, le 3^e étant considéré comme remplaçant pour la rencontre et pouvant participer aux autres rencontres ou rester remplaçant pour son équipe.

Le Trophée Christian COURTOIS est accessible à toutes les équipes dont aucun des joueurs n'a plus de 1900 points et dont la somme des points est inférieure ou égale à 3000 points quelle que soit la configuration de l'équipe (exemple pour une équipe de 3 joueurs classés 1550, 1530 et 1420 ; les configurations possibles pourront être $1550+1420 = 2970$ et $1530+1420=2950$. En revanche la configuration $1550+1530=3080$ est interdite).

Un même joueur ne peut être inscrit que dans une équipe.

2.2.2 Trophée Bruno SAUFFIER

Le Trophée Bruno SAUFFIER est accessible à toutes les équipes dont aucun des joueurs n'a plus de 1200 points et dont la somme des points est inférieure ou égale à 2000 points.

Une équipe est constituée de 2 joueurs d'un même club. Un même joueur ne peut être inscrit que dans une équipe.

2.2.3 Trophée Patrick BLAVIGNAT

Le Trophée Patrick BLAVIGNAT est accessible à toutes les équipes dont aucun des joueurs n'a plus de 700 points et dont la somme des points est inférieure ou égale à 1300 points.

Une équipe est constituée de 2 joueurs d'un même club. Un même joueur ne peut être inscrit que dans une équipe.

2.3 Tarif et inscription

Chaque équipe participante doit s'acquitter de la somme définie sur la feuille d'inscription à remplir avant la date inscrite sur celle-ci.

NB : Une même équipe ne peut participer qu'à un seul trophée.

3. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

3.1 Phase de poules

Dans chaque trophée, les équipes sont réparties dans une ou des poules selon le nombre d'inscrits.

Dans chaque poule, toutes les équipes se jouent sur une seule rencontre.

La victoire rapporte 2 points, la défaite 1 point et le forfait 0 point.

En cas d'égalité en fin de phase de poules, les équipes sont départagées comme suit :

- Goal average particulier ;
- Goal average général ;
- Manche average particulier ;
- Manche average général ;
- Par tirage au sort.

3.2 Phase finale

A l'issue de la phase de poules les tableaux seront adaptés en fonction du nombre de poules.

3.3 Demi-finales et finales

Les demi-finales et la finale des 3 trophées se disputent sur une même journée dans le club et à la date définis sur les calendriers des rencontres.

Les demi-finales et les finales peuvent être gagnées au score acquis si les 2 équipes expriment ce souhait avant le début de la rencontre.

Tous les participants à la compétition sont conviés lors de ces phases finales.

Le club qui accueille met à disposition le matériel et la salle. Le C.D.T.T. 19 prévoit les arbitres, la remise des coupes et le pot de l'amitié.

3.4 Repêchage

Si une équipe ne peut pas être disponible lors de la journée des demi-finales et finales, elle est remplacée d'office par l'équipe qu'elle a rencontré en 1/4 de finale.

Dans le cas où celle-ci ne serait pas non plus disponible, la décision de repêcher ou non une autre équipe appartient à la Commission Sportive Départementale (C.S.D.).

Ainsi, une équipe peut accéder directement en finale, faute d'adversaire présent en demi-finale.

4. DEROULEMENT DES RENCONTRES

4.1 Lieu et date

L'équipe qui accueille est celle nommée en 1^{er} sur le calendrier des rencontres. Toutes les rencontres doivent être jouées avant la date butoir. A défaut les équipes concernées se verront octroyées 0 point par rencontre non effectuée.

En phase de poules, l'ordre des rencontres n'a pas d'importance sauf celles entre équipes d'un même club qui, elles, doivent se jouer avant les autres.

Une fois la date de la rencontre validée par les 2 équipes, le capitaine de l'équipe qui reçoit envoie une mail à coupe.correze@cdtt-correze.org avant la date afin que les organisateurs aient une vision globale de la compétition.

Les rencontres sont tout de même associées à une date pour chaque journée, ainsi, qu'elles soient jouées en avance ou en retard, elles sont comptabilisées à la date butoir du tour pour l'échange des points joueurs.

NB : Dans le cas d'un problème de salle, ne pas hésiter à délocaliser la rencontre dans un autre club.

4.2 Matériel

L'équipe qui accueille ouvre la salle au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.

Elle fournit les balles et les feuilles de match.

Conformément au règlement sportif fédéral, à tous les niveaux, seules les balles plastiques trois étoiles, homologuées ITTF, sont autorisées. La rencontre doit se dérouler avec les mêmes balles (marque et type) sur toutes les tables.

La rencontre se déroule sur deux tables.

4.3 Décompte des points

Une partie se joue au meilleur des 7 manches.

Deux équipes de deux joueurs :

Les 2 joueurs d'une équipe sont désignés par A et B.

Les 2 joueurs d'une équipe sont désignés par X et Y.

L'ordre des parties est :

AX – BY – double – AY – BX.

Le décompte des points pour le classement dans la poule est défini par l'article du Règlement Sportif FFTT I.201.

4.4 Feuille de match

L'équipe qui accueille est responsable du bon remplissage de la feuille de match, ainsi que de son envoi au plus tard 3 jours après la date de la rencontre le mardi suivant la date butoir à : coupe.correze@cdtt-correze.org

Si la feuille de match n'a pas été envoyée à temps, l'équipe qui accueille se verra sanctionnée d'une amende forfaitaire de 20€.

Dans ce cas, l'autre équipe peut transmettre une copie de la feuille de match, afin que les parties soient prises compte.

NB : afin d'éviter tout litige, chaque équipe repart avec une copie de la feuille de match signée (photo ou papier). Les feuilles de rencontre peuvent également être saisies sur SPID ou via GIRPE par l'équipe qui accueille.

4.5 Remplacement d'un joueur

Pour les trophées COURTOIS, SAUFFIER et BLAVIGNAT :

- un joueur répondant aux conditions d'inscription peut remplacer un autre joueur seulement si le nombre de ses points (licence phase 1) est inférieur ou égal au joueur qu'il remplace ;
- un même joueur ne peut être remplacé qu'une seule fois sur toute la compétition. Dans le cas où il devrait être remplacé une seconde fois, le joueur laisserait sa place à son remplaçant jusqu'à la fin de la compétition.

Pour les trois trophées, une équipe ne peut être représentée que par 3 joueurs maximum.

4.6 Classement au sein d'une seule poule

Le classement dans une poule est défini par les articles du Règlement Sportif FFTT I.202 et I.202.2.

4.7 Litiges

En cas de litige entre 2 équipes, celles-ci doivent en avertir au plus tôt les organisateurs par mail à coupe.correze@cdtt-correze.org

Si le litige a lieu lors d'une rencontre, le capitaine d'équipe le reporte sur la feuille de match. La C.S.D. sera alors alertée et sera seule compétente pour la gestion de celui-ci.

5. RECOMPENSES

5.1 Challenge Club

Ce challenge récompense le club qui a obtenu le plus de points acquis par ses équipes engagées dans les 3 trophées.

L'attribution des points est la suivante :

- 1 point pour chaque équipe engagée ;
- 10 points pour le vainqueur de chaque trophée ;
- 7 points pour les 2^{èmes} ;
- 5 points pour les 3^{èmes} ;
- 4 points pour les 4^{èmes} ;
- 3 points pour les 5^{èmes} ;
- 2 points pour les 6^{èmes} ;
- 1 point pour les 7^{èmes}.

Le challenge club est remis en jeu tous les ans

La remise de trophée est effectuée lors de l'assemblée générale du CDTT 19.

En cas d'égalité entre plusieurs clubs, un départage est effectué par nombre de 1^{ères} places, puis de 2^{ndes} places, ...

Si l'égalité persiste, le challenge club est attribué au club ayant eu le meilleur résultat dans le trophée COURTOIS.

5.2 Récompenses

Lors de la journée des finales, une coupe est décernée aux 3 premiers des 3 trophées.